

## COMITÉ EXÉCUTIF

Procès verbal d'une séance **ordinaire** de **L'EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St. Hubert, Québec le **3 mai 2016**.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et le président, Dan Lamoureux, a déclaré la séance ouverte à 19 h 06.

### **MEMBRES PRÉSENTS:**

L. Cuffling	T. Aguiar, Parent
D. Lamoureux	
D. Smith	Sylvain Racette – directeur général / Sylvie Côté – secrétaire générale par intérim

**Ayant prévu leur absence :** C. Craig

**Absent :** D. Smyth

### **Présence notée**

Madame Treasa Kenny

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Smith, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié et qu'une copie soit attachée au procès-verbal.

### **QUESTIONS DES MEMBRES DU PUBLIC**

Treasa Kenny a demandé quelle était la réponse de la commission scolaire à l'enveloppe livrée au bureau du directeur général mardi.

Le directeur général a répondu qu'il a demandé à son assistante de distribuer les enveloppes à la fin de la semaine dernière et que les membres du comité exécutif n'avaient toujours pas reçu leur enveloppe.

Mme Kenny a demandé comment la commission scolaire peut justifier l'éducation « négligente » que reçoit son fils avec seulement 300 minutes d'enseignement par semaine.

Il a été rappelé à Mme Kenny qu'elle est au courant des autres options qui lui ont été offertes et les membres du comité exécutif ont déclaré ne pas être à l'aise de divulguer les détails d'une réunion à caractère confidentiel.

Mme Kenny a demandé si son fils est transféré obligatoirement ou s'il est expulsé parce que la formulation est différente dans les deux lettres qu'elle a reçues. Le directeur général a confirmé qu'il s'agit bien d'un transfert obligatoire.

Elle remet en cause la décision du conseil de retirer son fils des classes régulières tout en maintenant d'autres privilèges tels que : l'accès au transport, le tutorat dans l'école en question, la cérémonie de la remise des diplômes et les examens.

Le président a expliqué qu'il n'incombe pas au comité exécutif de réviser cette question.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 5 AVRIL 2016**  
IL EST PROPOSÉ par la commissaire Aguiar, appuyé par la commissaire Smith, que le procès-verbal de la séance de l'exécutif du 5 avril 2016 soit adopté.

**SUIVI DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE:** Aucun

**NOUVELLES AFFAIRES :**

Révision du mandat du comité exécutif:

Les membres du comité exécutif ont discuté de la possibilité d'avoir moins de réunions ou que le conseil délègue plus de pouvoirs au comité exécutif.

**QUESTIONS DIVERSES:** Aucune

**QUESTIONS DU PUBLIC:** Aucune

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Aguiar, appuyé par la commissaire Cuffling, que la séance soit levée à 19 h 36.

---

Dan Lamoureux, président

---

Sylvie Côté, secrétaire générale par intérim



## CONSEIL EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE

Les membres de l'**EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside sont convoqués à une séance **ordinaire** le **mardi 3 mai 2016 à 19h00** au 7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec.

### ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public – 15 minutes
4. Approbation du procès verbal
  - 4.1 Approbation du procès-verbal du 5 avril 2016
  - 4.2 Suivi de la séance du 5 avril 2016
5. Affaires nouvelles
  - 5.1. Mandat du comité exécutif
6. Questions diverses
7. Parole au public – 15 minutes
8. Levée de la séance

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 28 avril 2016

Sylvie Côté, secrétaire générale par intérim